

Réunion du Conseil Municipal du 9 avril 2019

Points à l'ordre du jour :

Budgets primitifs 2019, convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales, point sur les travaux, questions diverses

BUDGETS PRIMITIFS 2019

▪ **Budget Commune**

Le BP 2019 s'équilibre en fonctionnement à 638 865,76 €.

Les taux d'imposition 2018 sont reconduits pour l'année 2019 à savoir :

- ✓ Taxe d'Habitation : 13,64%
- ✓ Taxe Foncière Bâti : 20,59%
- ✓ Taxe Foncière Non Bâti : 110,28%

Le montant des investissements s'élève 823 975,12 € et comprend des acquisitions diverses (terrains, étrave, barrières, équipement salle polyvalente), des travaux de voirie et d'éclairage public ainsi que la finalisation de la procédure concernant les chemins ruraux et l'aménagement d'un chemin piétonnier.

▪ **Budget Eau et assainissement**

Le budget primitif s'équilibre à 156 239,76€ en fonctionnement et à 74 120€ en investissement.

▪ **Budget CCAS**

Le BP 2019 s'équilibre à 3 150,97 €.

▪ **Budget Lotissement**

Le BP s'équilibre à 72.699,07 € en fonctionnement (la section investissement correspond à des écritures de stocks).

Ces budgets sont votés à l'unanimité des présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

▪ **Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le service proposé par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), appelé PayFIP, qui permet le paiement des recettes en ligne.

Ce dernier permet aux usagers de payer leurs factures (cantine, garderie, loyers...) par carte bancaire ou prélèvement unique.

Les frais de fonctionnement sont à la charge de la DGFIP, la commune supporte les coûts de commissionnement carte bancaire et les frais éventuels liés à l'adaptation des factures et à la mise à jour du site internet.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce service. Accord du conseil municipal.

Questions diverses

▪ Salle polyvalente :

- Une réflexion est en cours afin d'équiper la salle polyvalente d'un four multi-étages ; un contact avec été pris avec Monsieur Guibert, traiteur, qui utilise régulièrement la cuisine.

Au vu des devis reçus, il sera étudié la possibilité d'acheter un four d'occasion.

- Le parquet est abîmé, il faudra prévoir sa rénovation.

▪ Matériel informatique école :

Les nouveaux ordinateurs de l'école ont été installés, leur achat a été intégralement financés dans le cadre du projet « école numérique » de la communauté de communes.